



Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre La Pauvreté (CSPLP)

REGION DE DAKAR

I - INTRODUCTION

La région de Dakar est située dans la presqu'île du Cap Vert et s'étend sur une superficie de 550 km², soit 0,28% du territoire national. Elle est comprise entre les 17° 10' et 17° 32' longitude Ouest et les 14° 53' et 14° 35' latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud. Dakar, ancienne capitale de l'AOF, avait connu un rayonnement politique et économique international resplendissant.

Sur le plan administratif, la région est subdivisée en 3 départements (Dakar, Pikine et Rufisque), 5 communes, 43 communes d'arrondissement et 2 communautés rurales.

Avec plus de 2.000.000 d'habitants, c'est la région la plus peuplée du pays, avec une densité de plus 4.000 habitant au km².

La répartition spatiale de la population se présente comme suit :

- département de Dakar 45,7%
- département de Pikine 41,6%
- département de Rufisque 12,7%

Cette population est essentiellement urbaine (96%). Nous sommes en présence d'une région de forte immigration, avec un taux d'accroissement annuel qui avoisine les 4%.

Le phénomène migratoire avait un caractère saisonnier durant les années 60-70 et est devenu prépondérant et définitif à partir des années 80, suite aux années de sécheresse et à l'appauvrissement des campagnes sénégalaises.

On note ainsi que près du tiers (32,5%) de la population totale qui résidait habituellement à Dakar en 1988 est née en dehors de la région. En plus de cet apport interne, l'immigration à Dakar est aussi le fait des originaires de la sous-région: Guinéens, Maliens, Gambiens, Cap-Verdiens, Nigérien, Ghanéen...

. *Projections démographiques*

Années	Population
1990	1.609.820
1993	1.801.312
1996	2.012.303
1999	2.244.682
2002	2.498.528
2005	2.774.811
2007	2.971.341

Source : DPS

Cet accroissement démographique pose de multiples problèmes dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, de la santé, de l'éducation et de l'assainissement.

L'agglomération dakaroise s'est développée de manière anarchique, avec une prolifération de quartiers spontanés. Dans le département de Pikine, la zone écologique des Niayes est en train de connaître de sérieuses amputations.

La structure par âge de la population montre que plus d'une personne sur deux sont âgées de moins de 20 ans et la population en âge d'activité (20 et 59 ans) représente 42% de la population régionale. Chaque actif prend de ce fait en charge 1,4 personnes. Le rapport moyen de masculinité est de 97,9%.

Quand aux activités économiques, elles restent dominées par les secteurs secondaire et tertiaire: moins de 6% de la population tirent leurs revenus des activités strictement agricoles.

Cependant, la région de Dakar comporte une zone rurale à forte vocation agricole. Une agriculture orientée vers la production maraîchère en raison de conditions édaphiques et climatiques assez favorables au développement de cette activité (sol hydromorphe, alluvionnaires dans les Niayes, mousson et alizé maritime, nappe phréatique peu profonde).

Le cheptel de la région est composé de 15.000 bovins, 114.000 ovins-caprins, 800 porcins; 2.200.000 volailles et 6.000 équins.

Les abattoirs de Dakar de type industriel peuvent traiter jusqu'à 300 bovins, 600 petits ruminants et 100 porcins par rotation.

La pêche reste le premier secteur de l'économie nationale. Le seul secteur de la pêche artisanale a créé environ 50.000 emplois directs et plus de 150.000 emplois indirects.

Les mises à terre sont passées de 22.974 tonnes/an à 33.584 tonnes par an durant la période 1995-1998, soit une valeur commerciale estimée à 13 milliards de FCFA. Quand à la pêche industrielle, elle débarque environ 88.000 tonnes/an.

Le secteur connaît quelques difficultés du fait :

- d'un espace maritime devenu trop étroit à cause de l'accroissement de l'armement;
- l'absence de politique de contingentement de la ressource (repos biologiques);
- les changements climatiques qui affectent de plus en plus le milieu marin;
- les rejets des eaux usées et des déchets industriels et ménagers (canaux d'évacuation, Port de Dakar, SERAS, SOTIBA etc...);
- les problèmes liés au renouvellement des embarcations pour la pêche artisanale
- le faible niveau d'équipement des pirogues en matériel de sécurité (gilets de sauvetage, moyens de navigation et de communication, extincteurs...).

Quand au secteur de l'artisanat, le nombre d'artisans évoluant à Dakar se chiffre à 100.000 et l'artisanat contribue beaucoup à la création d'emplois.

L'approvisionnement en eau des populations provient à 80% des nappes souterraines et 20% des eaux de surface (lac de Guiers).

Les besoins en eau de la région dakaroise connaissent une croissance annuelle de 6% et le déficit annuel ne cesse de se creuser, à l'heure actuelle il est de l'ordre de 100.000 m³/j.

Dakar connaît aussi des problèmes de pollution, de drainage des eaux pluviales, de collecte et de traitement des déchets: seuls 35% de la population sont branchées au réseau collectif contre 60% en système individuel et 5% ne disposent d'aucun système d'assainissement.

Le secteur du transport rencontre de grosses difficultés depuis un certain nombre d'années (engorgement, dissolution de la SOTRAC) et la circulation reste caractérisée par un fort désagrément aux heures de pointe.

La région concentre environ 70% du parc total du transport routiers de voyageurs et la Division Régionale des Transports de Dakar immatricule entre 100 et 120 véhicules par jour.

En 1991, le taux de chômage était de 30% à Dakar pour un effectif de chômeurs à l'échelle nationale de plus de 300.000 chômeurs.

II – ANALYSE DU CONTEXTE DE LA PAUVRETE : CARACTERISTIQUES

II.1. ANALYSE HISTORIQUE

II.1.1. Facteurs, événements ou politiques ayant contribué à renforcer la pauvreté et la vulnérabilité.

➤ *Années 60-70 : politiques de déguerpissent et apparition de quartiers spontanés.*

Des habitants de Bay Gandé, Fass etc. ont été déguerpis de Dakar vers Pikine, Grand Yoff, Yembeul. C'est aussi le début de l'installation de quartiers flottants. Les plans de restructuration de ces quartiers seront mis en œuvre quelques années plus tard pour atténuer l'impact de ces implantations anarchiques.

➤ *Année 70-80 : Dakar et le « reste » du Sénégal*

Toutes les activités politiques, culturelles, administrative et économiques et les principaux centres de décisions étaient concentrés à Dakar. La seule université du pays, les grandes écoles, les principaux lycées, les instituts et les principales structures sanitaires étaient implantés à Dakar. La plupart de l'investissement du pays était destiné à la région de Dakar. Dakar était perçu comme un «mirage» et de fait constituait (constitue encore) un pôle d'attraction pour les populations des autres régions du pays.

Cette forte concentration des activités économiques et des centres de décisions a entraîné une hypertrophie de Dakar, consécutive à une arrivée massive de population sans qu'une politique d'urbanisation appropriée ne soit en mise en œuvre pour l'accompagner.

➤ *Année 70-80 : cycle de sécheresses*

Le Sénégal a connu plusieurs cycles de sécheresse durant cette période qui ont complètement perturbé les activités économiques surtout dans le monde rural. Il s'en est suivi un déplacement massif de populations de l'intérieur du pays vers la région de Dakar. L'immigration qui avait un caractère saisonnier (exode rural) a complètement changé de formes. Des territoires vierges et des zones non aedificandi ont été conquis par la forte demande en logement. On assiste à une forme d'urbanisation sauvage de certains quartiers périphériques et c'est aussi le début d'un long processus de paupérisation.

. *Année 80-90 : mise en place des politiques d'ajustements structurels et des Nouvelles Politiques Agricole et Industrielle.*

Ces politiques ont conduit à un désengagement de l'Etat de la plupart des secteurs sociaux et économiques : fermeture d'usines, perte d'emplois, chômage. Les productions agricoles au niveau des

campagnes sénégalaises ne parviennent plus à générer des ressources suffisantes pour les populations rurales, un vaste mouvement d'immigration s'est enclenché vers Dakar, mais aussi vers l'extérieur du pays.

- **Mauvaise gestion des aides et financements** : détournements et gabegies.
- **A partir des années 90 Dakar se « ruralise » et « s'informélise »**

Dakar devient un lieu de refuge et on assiste de plus en plus à certains comportements et à l'apparition dans la capitale d'activité traditionnellement « rurales » : prolifération de charretiers et de pousse-pousse, augmentation du nombre de « pilleuses », apparition de famille nombreuse, occupation de la voie publique, petit commerce, petit élevage dans les concessions, divagation des animaux domestiques, débordement des marchés (apparition de Louma) etc....

Les « taudis » et le nombre de « sans-abri » se multiplient et le cadre de vie connaît un processus continu de dégradation.

- **Départ volontaire 1990**
- **La dévaluation intervenue en janvier 1994**, entraînant une forte baisse du pouvoir d'achat des populations

II-1.2. Evénements ou politiques ayant contribué à réduire la pauvreté et la vulnérabilité.

. Facteurs naturels

. Amélioration de la situation pluviométriques à l'intérieur du pays, généralisation du système de prêts pour les intrants agricole lors de la campagne précédente : augmentations des productions agricoles de la campagne agricole précédente. Les travailleurs installés à Dakar et ayant généralement en charge des familles restées aux villages se sont sentis globalement moins sollicités ;

.Facteurs socio-économiques

- développement du micro-crédit, créations de GIE, d'associations de quartier, de « Mbotay » etc....
- programme de nutrition communautaire (PNC)
- meilleure prise en compte de la dimension sociale dans les programmes d'ajustements structurels

. ANNES 2000 : Alternance et espoir

Le processus de démocratisation enclenché au Sénégal à partir des années 80 a connu son apogée avec l'avènement de l'alternance en février 2000.

II-2 PROFIL REGIONAL DE PAUVRETE

Dakar est la région la moins pauvre du Sénégal, avec un indice de pauvreté de 12% au niveau des ménages. Cependant si on tient compte du nombre absolu de pauvres, Dakar se retrouverait à l'avant-dernière place avec les régions de Fatick et Louga.

Cette pauvreté se traduit différemment sur le plan spatial : au niveau du département de Pikine, près de 24% des ménages n'arrivent pas à réaliser la dépense mensuelle nécessaire par personne pour se procurer la ration alimentaire minimum de 2.400 calories), soit 5.610 f CFA.

Même si environ 50% des revenus monétaires du pays sont concentrés à Dakar, les ménages pauvres tirent l'essentiel de leur revenu du secteur informel (27%), du privé (24%), des transferts (12%).

Il faut signaler aussi que la plupart des pauvres dépendent de revenus « incertains », qui sont susceptible de varier d'un jour à l'autre (environ 60% des revenus).

. L'accès à l'éducation

Le taux brut de scolarisation de la région se situe autour de 70%. Cependant, l'enquête MICS effectuée en Octobre 2.000 révèle que le taux d'enfants en âge scolaire qui sont actuellement scolarisés est de 60,9% (avec 65,1% de garçons et 56,5% de filles).

La situation dans les écoles de la régions se caractérise surtout par le dépassement des capacités de charge, à la fois du point de vue des infrastructures que du personnel d'encadrement (effectif pléthorique, classe à double flux etc..). On note aussi l'état de délabrement avancé de plusieurs écoles. Ce qui explique peut être que la région de Dakar soit une des régions où le taux de réussite scolaire est le plus bas du Sénégal.

Le taux d'analphabétisme est de l'ordre de 43,4% au niveau de la région. Ce phénomène touche particulièrement les femmes et les adultes.

➤ L'accès à la santé

Même si Dakar est la région la mieux dotée du pays dans le domaine, on compte néanmoins un (1) poste de santé pour 28.398 habitants, un (1) centre de santé pour 186.119 habitants, un médecin pour 180.398 habitants.

Après Kolda, Dakar présente le taux de mortalité infantile le plus élevé du pays avec 84 pour 1.000 contre 60 pour 1.000 pour le niveau national. Seuls 49% des enfants âgés de moins de 5 ans sont complètement vaccinés (BCG, VPO, DTC et rougeole).

Sur le plan nutritionnel, 22,9% des enfants souffrent d'une forme de malnutrition chronique sévère. La malnutrition chronique sous sa forme accentuée touche 15% des enfants de la région.

Par ailleurs, 11% des enfants souffrent d'insuffisance pondérale contre 23% pour l'ensemble du pays.

Malgré la présence de l'électricité dans presque toutes les localités de la région, seuls 53% des ménages urbains s'éclairent à l'électricité. Ce taux est de 48% dans le département de Pikine et Rufisque, contre 69,9% dans le département de Dakar.

➤ L'accès à certains services sociaux de base

Les robinets constituent la principale source d'approvisionnement en eau potables : seuls 3% des ménages s'approvisionnent à partir d'un puits. Les besoins en eau sont couverts à hauteur de 72,4%, soit un déficit moyen de 66.570 m3/j.

Le taux d'accordement au réseau d'évacuation des eaux usées est seulement de 31% à Dakar-Pikine et seulement 16% à Rufisque alors que 52.460 m3 d'eau usée sont déversées chaque jour. Cette situation a entraîné une forte pollution de la nappe phréatique dans certaines zones (Dalifort, Guinaw Rail, Médina Gounass), sans compter les inondations périodiques de certains quartiers.

La pollution atmosphérique s'est aussi accrue et on note de plus en plus un nombre élevé de cas de bronchite et d'asthme.

La demande pour les autres services urbains reste encore très forte. En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères (3.000 m³ par jour ; 598.000 tonnes l'année), la somme de 2,4 milliards FCFA par an y était consacré par la défunte Communauté Urbaine de Dakar (CUD).

. L'accès au logement

Pour répondre à la demande de logement à Dakar, il faut chaque année réaliser 7.000 logements et aménager 120 à 240 hectares de terrains viabilisés.

Cette distorsion entre taux de croissance de la population et urbanisation entraîne une spéculation foncière et immobilière qui rend inaccessible au logement une large frange de populations. Les besoins en espace de l'agglomération dakaroise ont doublé pour la décennie 1990-2.000.

. L'accès au transport

La demande potentielle de transport urbain est assez forte : plus de 1.500.000 déplacements motorisés sont assurés quotidiennement à Dakar par l'ensemble du système de transport urbain (voitures particulières, cars rapides, autobus, trains.

III – LES PROBLEMES A RESOUDRE : LES CAUSES ET MANIFESTATIONS

Beaucoup de facteurs ont contribué au processus de paupérisation de la région.

III-1. Facteurs, événements ou politiques ayant contribué à renforcer la pauvreté et la vulnérabilité

➤ VI- facteurs naturels

- l'espace géographique limité
- les années de sécheresse
- les inondations

➤ VI- facteurs sociaux, économiques et culturels

- la surpopulation
- le chômage endémique
- le coût élevé de la vie
- le sous emploi
- l'exode rural
- l'insuffisance d'infrastructures de base (école, centres de santé, postes de santé, hôpitaux, routes,...)
- l'insuffisance de formation professionnelle.
- L'accès difficile aux crédits bancaires pour le financement de projets.
- la déperdition scolaire
- les grossesses précoces
- le coût élevé de la vie
- la stigmatisation de certains quartiers (où s'exercent la prostitution, le banditisme et la drogue)
- la perte de repères qui cause la déstructuration de la société
- le manque de solidarité et de soutien
- les inégalités sociales
- la fermeture des sociétés

III.2. Les politiques mise en œuvre : obstacles et limites

a) obstacles

- récupération politique
- manque d'expérience et précipitation dans la mise en œuvre des activités
- manque de compétence (formation), népotisme et favoritisme
- conditions draconiennes de mobilisation des ressources, (apport personnel et garanties)
- faible implication et appropriation des projets et programmes par les bénéficiaires
- manque de transparence dans la gestion des projets
- conflit d'intérêt entre les différents intervenants dans les projets et programmes
- problème de pérennisation à la fin du projet
- détournement d'objectifs initiaux

b) réussites

- prises de consciences des cibles vulnérables (femmes, jeunes, handicapés, personnes âgées,)
- dynamisme d'auto-organisation
- plus grande implication des populations au niveau de la conception, formulation des projets et programmes mis en œuvre
- effort d'adaptation des projets et programmes aux réalités locales

III-3 Analyse du vécu des pauvres

Cibles	Accès aux revenus	Sécurité Alimentaire	Services sociaux de base
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - taux de chômage élevé - accès au crédit - qualification professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - charge pour les parents 	Coût élevé de la vie
Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - analphabétisme - accès aux crédits - qualifications professionnelles - pesanteurs sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - Malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - coût élevé de la vie - inadéquation du personnel d'encadrement
Personnes âgées et retraitées	<ul style="list-style-type: none"> - faiblesse des pensions - absence de prise en charge sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - inadaptation du personnel d'encadrement - coût élevé des prestations - personnel spécialisé (gériatrie)
Handicapés	<ul style="list-style-type: none"> - discrimination par rapport à l'emploi - pesanteurs sociales - accès aux crédits 	<ul style="list-style-type: none"> - Malnutrition 	Coût élevé des prestations et de l'appareillage

III-4. Leçons tirées des expériences de programmes, projets et initiatives locales de réduction de la pauvreté

. Projets

- PLCP : (programme de lutte contre la pauvreté) sous programme IV : des femmes sont organisées en groupements et ont reçu une formation en teinture et en fabrication de savon.
- NCNW : série de formations (élaboration de projet et stratégie de recherche de financement)
- FAFS : mise sur pied d'une mutuelle d'épargne et de crédit
- CNTS : projet de boulangeries pour les travailleurs déflatés, objectifs à atteindre (promotion des produits locaux et stabilisation des prises du pain)
- Coopératives de teinture pour les jeunes filles et les déflatés ; en cours en accord avec toutes les centrales syndicales (afin de contenir le sous emploi et la baisse de revenus après retraite).
- CARITAS : distribution de vivres, création de mutuelles de santé et de commerce, pour la promotion féminine, union de 22 associations fédérées.

L'Etat avait initié le projet des magasins témoins (pour les maîtrisards) mais des problèmes de gestion l'ont fait échouer, il s'agit de voir comment relancer de telles initiatives pour lutter contre les spéculations.

. Autres Projets et programmes

- Nutrition : PNC
- Education : PAPF, PAPA, SCOFT
- Santé : IB, lutte contre le sida, création mutuelle de santé
- Eau : branchements sociaux
- Création de richesse : programme système de financement décentralisé, PMIA, PAME, AGETIP, PAMECAS

. Initiatives locales

- devant l'impossibilité de fournir des garanties aux banques, les femmes ont recours aux crédits ou tontine tournante, elles ont aussi instauré un système de « marrainage », « ndey dikke » pour les femmes enceintes. En somme ces dernières sont aidées ou soutenues durant toute leur grossesse (visites prénatales, ...) jusqu'à leur accouchement,
- les handicapés, autre groupe très vulnérable, pratiquent le même système de financement remboursable pour leurs activités génératrices de revenus.

VI – ORIENTATIONS STRATEGIQUES

VI-1 Analyse de la situation

. Principales contraintes

- Taux de croissance démographique élevé sur un espace géographique très réduit
- Déficit en infrastructures et équipement collectif
- Graves problèmes d'environnement et de cadre de vie
- Graves problèmes d'emplois

. Points forts

- Un centre de décision nationale
- Ressources humaines de qualité et en quantité
- Climat agréable

- Infrastructures de qualité

.Tendances à renforcer

a) améliorer l'accès aux services sociaux de base

- Initiative de Bamako : poursuite et amélioration de la mise en œuvre
- Encourager la scolarisation des filles
- Renforcement des programmes de lutte contre l'analphabétisme
- Renforcement des infrastructures (hôpitaux, dispensaires, cases de santé, postes de santé, écoles, routes, moyens de transport)
- Extension et accès à l'eau potable avec généralisation des branchements sociaux et baisse du taux de branchement
- Améliorer et renforcer les programmes d'assainissement
- Renforcer les programmes de lutte contre l'avancée de la mer

b) améliorer la sécurité alimentaire

- diminuer le prix des denrées de première nécessité
- favoriser la culture du consommateur local
- pérennisation des acquis du PNC
- renforcer les initiatives de développement de la production agricole locale
- mettre en place des unités de transformation de produits
- mise en place de centrales d'achat (SONADIS, magasins témoins...)
- assainir les circuits de production et de commercialisation des produits locaux

c) création des richesses

- promouvoir les opportunités économiques
- mobiliser les ressources
- alléger les conditions d'accès et de remboursement du crédit
- renforcement des capacités de gestion dans le secteur informel

d) sur le plan social et politique

- combattre l'exclusion sociale
- encourager la réinsertion sociale des prostituées et drogués
- améliorer et renforcer les structures de prise en charge des catégories (pour mémoire: population carcérale, drogués, prostitués, toxicomanes, malades mentaux)
- une bonne communication des politiques initiées
- une égalité des citoyens
- le désir des populations de se prendre en charge
- renforcement des infrastructures de base dans les domaines de la santé, de l'éducation et branchements sociaux
- la bonne gouvernance
- amélioration des comportements pour une gestion efficiente des services sociaux de base

.Tendances à stopper

- mettre fin au favoritisme, à la corruption et aux détournements de deniers publics (bonne gouvernance)
- réduire la mendicité
- mettre fin à la spéculation immobilière
- stopper l'exclusion sociale

. Initiatives à valoriser

- augmentation des centres de formation spécialisés pour les handicapés
- développement et accessibilité de l'habitat social
- renforcements de branchements sociaux et de l'assainissement

. Bonnes expériences à consolider

- renforcements des mutuelles d'épargne et de crédits
- renforcement des initiatives locales (actions des ONG, des populations et des groupements)
- développement des mutuelles de santé

. Projets à renforcer

- financements de micro projets et autres activités génératrices de revenus
- mise en place de mutuelles d'épargne et de crédits
- mise en place de mutuelles de santé

VI-2 Le ciblage des groupes vulnérables

. Les éléments de ciblage

- jeunes formés et chômeurs
- jeunes filles soutiens de famille
- prostituées
- toxicomanes
- domestiques
- femmes divorcées, veuves ou chefs de ménage sans revenus
- analphabètes et sans formation professionnelle
- retraités chefs de famille nombreuse
- personnes âgées sans revenus
- handicapés physiques et mentaux
- enfants en situation à risque (orphelins enfants de la rue enfants travailleurs)

V - OBJECTIFS PRIORITAIRES ET RESULTATS A ATTEINDRE

Les conditions favorables

- la reprise de la pluviométrie qui a entraîné une diversification des cultures
- la prolifération des G.I.E
- l'implication des organisations de travailleurs dans les sphères de décision
- l'espace démocratique plus élargi (multipartisme, presse privée, alternance ...)
- la reconnaissance des femmes comme acteurs de développement
- le développement du commerce et du secteur informel
- le développement culturel et sportif (émergence de structures musicale, groupe RAP)
- la création de fonds de promotion économique
- les programmes d'alphabétisation surtout en destination des femmes.

. Les Conditions critiques

- inaccessibilité aux soins de santé pour une catégorie sociale
- difficultés de mobilité des personnes (défaillance et saturation du système urbain de transport)
- manque d'organisation dans le secteur de l'habitat
- éducation au rabais (double flux,...)

- disparition programmée des Niayes, et occupation anarchique des sols
- exploitation anarchique de l'espace
- absence de sens civique
- mendicité
- prostitution
- agression

V-1 Domaines prioritaires d'intervention

Avec les populations intéressées l'état doit définir une politique sociale qui embrasse tous les secteurs socio-économiques (l'agriculture, la santé l'habitat, l'assainissement, l'éducation et la formation).

. Pour l'agriculture il faut :

- faciliter l'accès à la terre et aux crédits
- valoriser le maraîchage (accès à l'eau pour l'irrigation)
- décentraliser les pôles de production avec l'installation d'un centre frigorifique de Diamniadio
- réparer les pistes de production pour faciliter l'exploitation des ressources
- faciliter l'écoulement des produits
- favoriser les entreprises familiales agricoles
- valoriser la filière horticole
- améliorer la filière viande

. Pour la pêche

- assurer la reproduction et la conservation des espèces
- faciliter l'accès aux crédits pour le matériel de pêche
- renforcer la sécurité en rendant obligatoire le port du gilet
- veiller à la pérennité des activités d'exploitation halieutique surtout pour la pêche artisanale (limiter les contrats de pêche, rationaliser les accords de pêche en ciblant les espèces)
- réinvestir le fruit des accords de pêche dans la pêche artisanale

. Pour l'habitat

- faciliter l'accès aux terrains pour l'habitation à la majorité de la population
- revoir la législation foncière
- moduler les prix des maisons selon les revenus
- assainir le secteur

. Pour l'éducation et la formation professionnelle

- favoriser l'accès à un enseignement de qualité pour tous
- lutter contre la déperdition scolaire
- alphabétiser les femmes et scolariser les filles
- assurer aux jeunes une bonne formation professionnelle
- créer et consolider les emplois
- respecter la législation et les normes internationales de travail
- prendre en compte le secteur informel et inciter ses acteurs à créer des structures économiques et les encadrer
- valoriser les handicapés professionnels (les former et les intégrer dans l'environnement de travail)
- améliorer l'environnement de travail
- prendre en charge les personnes à besoins spéciaux

. Pour l'environnement socio-économique et culturel

- réduire le coût de la vie
- assurer la sécurité individuelle et collective des personnes et des biens (contre la violence et les agressions)
- lutter contre la délinquance juvénile par une insertion et une rééducation des jeunes
- revaloriser le statut de la famille
- lutter contre la mendicité en essayant d'insérer les principaux acteurs
- créer des structures locales pour la gestion des ordures et la valorisation des espaces
- sensibiliser sur l'hygiène environnementale
- développer, former et encadrer et responsabiliser les ASC
- mener des activités d'intérêts publics
- réorganiser le système de transport pour une meilleure fluidité du trafic
- appliquer une tarification prenant en compte les plus démunis.

V-2 Priorisation

- réduire le coût et les taxes des denrées de base
- politique de l'emploi pour tous
- mise à la disposition des populations des caisses de crédit pour favoriser le financement des projets
- création de structures d'accueil comme les « restos du cœur » pour les mendiants, les handicapés
- élargir la protection sociale
- initier des programmes d'éducation appropriés (mettre de côté les doubles flux)
- mise sur pied d'institutions d'apprentissage de métier en ciblant les métiers d'avenir
- favoriser une politique d'habitat plus conforme à la démographie galopante
- mettre les handicapés dans des circuits productifs
- renforcer la sécurité des populations
- promouvoir le dialogue social

Ces objectifs sont intimement liés. La création d'emplois et les infrastructures sociaux de base sont des leviers essentiels d'élévation des niveaux de vie et donc de lutter efficacement contre la pauvreté.

VI PLAN D'ACTION

Objectifs	Actions	Acteurs	Cible	Stratégie	Période	Indicateurs
Créer activités génératrices de revenus	Création des mutuelles d'épargne et de crédit	Etat, ONG bailleurs de fonds	GPF jeunes, handicapés, 3 ^{ème} âge et GIE	Projets et programmes de mise en œuvre	2002-2003	Mise en place système suivi et évaluation
	Favoriser la création de micro-entreprise	Idem	Idem	Recherche financement	Idem	Enquête et évaluation
	organiser et appuyer le secteur informel	Idem	Acteurs du secteur informel	Formation en gestion		
					Idem	
				Information, sensibilisation, formation professionnelle,		

				alphabétisation		
Améliorer santé et environnement des populations	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention - réduire coût médicaments - effectivité de la prise en charge des démunis et gratuité des urgences - généraliser les branchements sociaux en eau potable et en assainissement 	Etat, ONG et bailleurs de fonds Etat	Population locale Idem	Valoriser la pharmacopée locale, élargir la gamme des médicaments de l'IB	2002	

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS	CIBLES	STRATEGIES	PERIODE	INDICATEURS
. promouvoir les activités les activités génératrices de revenus	Implantation de PME/PMI . création d'emploi pour les couches vulnérables	.Etat, bailleurs, patronat, travailleurs, ONG, collectivités locales - Etat, ONG, patronat, bailleurs	déflatés, jeunes chômeurs- couches vulnérables	. renforcement du tissu économique . mise en place de nouveaux projets . formation professionnelle spécialisée . financement des projets . mise en application des plans d'action des couches vulnérables	2002 -2003	. nombre d'emplois créés . nouveaux investissements . nombre de centres de formations spécialisés . nombre d'emploi créés . nombre de jeunes formés
. faciliter l'accès aux services sociaux de base	. réduction des coûts d'accès aux services sociaux de base	Etat, bailleurs, ONG, collectivités	- élèves du primaire Populations	- gratuité des fournitures scolaires - renforcement des infrastructures sanitaires de base - réduction coût des médicaments - accès aux soins d'urgence - amélioration des infrastructures routières - renouvellement	2002/2003	- niveau du tbs primaire

				et renforcement du parc automobile public - diversification du système de transport		
. assurer une bonne gestion de l'environnement - gestion efficace des ordures	assainissement et réhabilitation et extension du réseau assainissement	Etat, Collectivités, Populations, sociétés, concessionnaires	- population	renovation réseau existant poursuite des travaux d'extension bon cadastre des collectes d'ordure sensibilisation des populations sur la gestion des ordures et les effets sur la santé	2002	
sécurité	- assurer la sécurité des populations	Etats, collectivités	populations	Augmenter les structures de police et les doter en ressources		